

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 2 février au 4 février 2023

Lieu: Paris, CISP

Participants : 22 (Catherine Allali, Catherine Barthélemy, Anne Bouguereau, Clotilde Cammal, Laurent Chazelas, Christine Desaubry, Mélaïne Descamps-Bal, Fanny Designe, Florence Dubois, Christiane Esposito, Patricia Garouste, Nathalie Gilmant, Gaby Keiser-Weber, Suzanne Lavarenne, Véronique Le Mézec, Suzel Lombard, Bertrand Pascaud, Monique Poblete, Richard Redondo, Dominique Swertvaegher, Odile Vetter, Annie Vigneron).

Excusées : 4 (Françoise Ichard, Aline Konop, Catherine Mandouze, Geneviève Péquignot)

Table des matières

Mot du président.....	3
Relations avec les délégués départementaux	5
Préparation de l'Assemblée Générale	6
Comité de lecture	7
Lettre AFPEN sous forme écrite (4 pages).....	8
Campagne d'adhésion	8
Vie internationale.....	9
Questions posées à l'association	9
Journée scientifique	10
Autres points abordés	11
Bilan du congrès de Toulon.....	11
Projet Erasmus.....	11
Congrès d'Épinal.....	12
Les motions	12

Actualités :

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs élus et rappelle que cette mandature est particulière, elle ne durera qu'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale en septembre 2023. Différents points sont à travailler pendant ce CA, certains concernent des actions ponctuelles que doit mener l'association, d'autres des actions plus pérennes. Elles sont en lien avec les motions votées lors du congrès de Toulon. Le président rappelle que les motions représentent le cadre dans lequel s'inscrivent obligatoirement les actions de l'AFPEN.

-ANPEC : Association Nationale des Psychologues de l'Enseignement Catholique. Elle est membre de la FFPP, elle représente de ce fait les psychologues de l'Enseignement catholique au niveau européen (EFPA). Des journées de formation sont organisées chaque année et l'AFPEN y est invitée. Laurent Chazelas y a assisté cette année à Amboise.

-APSYEN : Association des psychologues et de psychologie de l'Education Nationale du second degré

-ASCOMED : Association des médecins conseillers techniques de l'Education Nationale.

-CEPE : Construire Ensemble la Politique de l'Enfance. Regroupement de nombreuses associations (120 associations environ) avec des projets politiques et des ouvrages (Enfance : États d'urgence). Le CEPE siège au sein du Haut conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA)

-CERÉDÉPSY : Construire Ensemble la Réglementation de la Déontologie des Psychologues. 21 associations ont participé à la rédaction du nouveau Code de déontologie finalisé en 2021.

-COFRADE : Collectif d'associations qui œuvre pour le droit des mineurs avec une commission Recherche et Prévention qui se réunit tous les mois.

-Collectif RASED : Il regroupe tous les syndicats (y compris ceux des IEN) et les associations professionnelles (FNAME, FNAREN, AFPEN, AGSAS, etc.) et la FCPE (association des parents).

-Forum des RASED : Le forum des RASED rassemble les trois associations professionnelles et organise une journée de formation, en décembre à Paris. Le 11^{ème} Forum a eu lieu le samedi 3 décembre 2022 sur le thème de la créativité. L'intervenante de l'AFPEN était Mélanie LUSETTI psychologue EN EDA à Marseille dont l'intervention est intitulée « *Activités pour travailler l'éducation socio-émotionnelle en classe* ».

-G10 : Il regroupe toutes les associations professionnelles et syndicales pour articuler le statut des psychologues avec la question de l'architecture du corps. Elles partagent un constat commun : l'existant n'est pas satisfaisant, mais des divergences apparaissent en fonction des degrés (premier et second degré). Ce groupe travaille également sur d'autres questions comme l'obligation vaccinale, il propose des rencontres avec les centres de formation Psy EN.

G4 : Un groupe G4 a été créé avec des organisations (AFPEN, SE-UNSA, le SNP, et le SGEN-CFDT) rassemblant des psychologues EN EDA pour développer la réflexion sur une organisation fonctionnelle de la psychologie dans le premier degré.

-International : L'AFPEN est affiliée à l'ISPA et participe à chaque congrès annuel, ainsi qu'à de nombreuses commissions. Véronique Le Mézec est élue *Président Elect* de l'ISPA et sera intronisée lors du prochain congrès en juillet 2023. Odile Vetter représente l'ISPA à l'UNESCO.

-SFP : Créée en 1909, c'est la plus vieille organisation de psychologues. C'est une société savante. L'AFPEN est affiliée à la SFP. Depuis 5 ans, une adhésion à l'AFPEN ouvre également l'adhésion à la SFP.

Melaine Descamps-Bal est la représentante de l'AFPEN. Laurent Chazelas est élu responsable du département des Applications et Interventions en Psychologie (DAIP).

-Les relations avec les ministères : Le ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse, le ministère de la santé, le ministère de la cohésion sociale viennent solliciter l'AFPEN pour des moments de réflexion. Il y a eu de nombreux rendez-vous lors de la mandature de M. Hollande mais seulement deux lors de la mandature de M. Macron (M. Blanquer comme ministre EN). Peut-être une ouverture avec le nouveau ministre M. Pap N'Diaye sera possible. Une audience est d'ailleurs prévue pour le mercredi 28 septembre auprès de la DGESCO sur les échanges de données et sur l'architecture du corps (3 représentants du CA : Laurent Chazelas, Fanny Designe, Véronique Le Mézec). Un courrier va partir également pour une demande d'audience auprès du ministère de l'EN.

Un nouveau bureau national (BN) est élu. Il est composé de 6 membres : Laurent Chazelas, président, Richard Redondo, trésorier, Christine Desaubry, secrétaire générale, Bertrand Pascaud, secrétaire adjoint, Christiane Esposito, responsable du Comité de lecture et Mélaine Descamps-Bal, Vice-présidente.

Relations avec les délégués départementaux

Monique Poblete, responsable du groupe, Anne Bouguereau, Fanny Designe, Florence Dubois, Patricia Garouste, Suzel Lombard, Richard Redondo, Annie Vigneron, membres

Les DD effectuent un travail de terrain indispensable, mais il paraît utile de préciser ce que leur demande l'association. Ils font part quelquefois de difficultés à mobiliser leurs adhérents. L'inscription et le paiement des cotisations en ligne peuvent diminuer les liens directs entre les DD et les adhérents du département. L'AFPEN encourage les DD à utiliser les outils de communication à distance qui sont maintenant connus par pratiquement tous. L'augmentation des postes de contractuels engendre un turnover que notre profession ne connaissait pas jusqu'ici. Malgré tout, il ne faut pas hésiter à les contacter, surtout en début d'année.

Des problèmes de retour AFPEN -DD sont notés. Pour tenter d'y remédier, différentes pistes sont évoquées :

- Mieux accompagner les DD par contact téléphonique
- Aller en région pour soutenir les DD et axer dans un premier temps le niveau académique
- Établir une permanence en distanciel via ZOOM (12 octobre Monica, 7 décembre Richard, 1er Février Annie, 5 avril Anne 21 juin Fanny) 17h30 19h 30 pour les animateurs 18h 19h pour les DD
- Refaire un document plus synthétique pour le guide du DD
- Relancer la Framaliste en changeant les règles. Le CA et le BN n'interviennent en principe pas sur cette liste, mais si une demande est constatée, on peut très bien changer cet usage.
- Vérifier qu'il n'y ait pas de problème technique de communication, avec notamment certaines adresses académiques

- Proposer des supports de formation variés : webinaire, fiches thématiques pratiques (ouvrir un compte, créer une association départementale, préparer une audience, obtenir un budget, etc...)
- Publier des infos pratiques sur le site qui reprendraient des expériences de terrain afin de les mutualiser. La responsable du site qui peut insérer les documents est Anne Bouguereau.

Préparation de l'Assemblée Générale

Christine Desaubry, Suzanne Lavarenne, Catherine Mandouze, Richard Redondo

Le délai pour organiser un congrès est trop court, aussi il est proposé de coupler l'Assemblée Générale de l'association avec une journée scientifique. Plusieurs dates sont possibles et vont dépendre des disponibilités de salle.

Vendredi après-midi pour l'AG et samedi toute la journée pour la journée scientifique

Mercredi après-midi pour l'AG et jeudi pour la journée scientifique

Jeudi après-midi pour l'AG et vendredi pour la journée scientifique

Si l'option 1 est retenue, les dates pourraient être soit le 29 septembre 2023, soit le 6 octobre 2023. L'accueil se ferait à partir de 13h, l'AG débutant à 13h30 et se terminant vers 17h.

Le lieu retenu pourrait être Paris, la Bourse du travail accueillant la journée scientifique et le CISP Ravel l'AG, ce qui permettrait de fournir un hébergement aux DD le vendredi soir.

Les thèmes à discuter et à voter en AG seront particulièrement nombreux et il faut donc un rétroplanning rigoureux, avec le document préparatoire à l'AG finalisé pour la fin juin 2023 au plus tard.

On peut également proroger les motions votées au congrès de Toulon. Il faut être attentif à donner un bilan financier et un bilan d'activités en janvier si on veut respecter les procédures.

Les candidatures doivent être soutenues et pourraient faire l'objet d'appel dans les centres de formation.

Comité de lecture

Etat des lieux

Le groupe initialement constitué de sept personnes est passé à cinq suite au départ de deux administrateurs au mois de juin lors de la fin de la mandature. Il se compose actuellement de Catherine. Allali, Christiane Esposito, Françoise Ichard, Suzanne Lavarenne, Catherine Mandouze. Christiane Esposito est la secrétaire de la revue. Martine Nonne Barrault, l'ancienne secrétaire de la revue, a continué à assurer le travail engagé, la transmission des documents et autres multiples tâches. Nous la remercions pour ce travail conséquent. La passation avec la nouvelle secrétaire est en cours.

La réalisation d'une revue et la préparation des suivantes nécessitent un travail de fond que l'on ne peut laisser au repos. Le groupe en place a ainsi mené à bien la réalisation de la revue de septembre, second volet sur l'école inclusive, qui doit paraître dans les premiers jours d'Octobre.

Le temps de réflexion entre l'Assemblée Générale de juin et l'élection des nouveaux membres du CA a permis à chacun de se proposer dans les divers pôles de travail. Un groupe de sept personnes semble

être le plus adapté aux échanges et à la charge de travail. Nous avons ainsi, lors de ce temps de CA de septembre, essentiellement accueilli et échangé avec les nouveaux membres qui se sont inscrits dans le groupe publication/CL : Catherine Barthelemy et Dominique Swertvaegher. Nous leur souhaitons la bienvenue ! Françoise Ichard, excusée, nous a contactés par téléphone sur le temps de ce CA.

Modalités de fonctionnement :

- Les membres du comité de lecture se réunissent lors de chaque CA et en distanciel au moins une fois par mois. Entre deux réunions, le travail engagé se poursuit par courriel avec essentiellement réception, lecture critique et sélection d'articles et de livres que nous envoient les auteurs et leurs maisons d'édition. La rédaction des fiches de lecture se fait au fur et à mesure de l'arrivée des ouvrages.
- L'organisation interne et les tâches administratives sont réparties ainsi : Françoise Ichard pour le lien avec la traductrice, Catherine Mandouze pour le lien éditeurs et l'archivage des fiches de lecture, Suzanne Lavarenne pour les fichiers abonnés et mise à jour de l'index.

Le programme :

- La prochaine revue de décembre sur la migration : quelques articles sont arrivés suite à l'argumentaire que nous avons produit. Nous nous sommes aussi saisis des rencontres lors du congrès de Toulon pour solliciter des intervenants.
- Si à l'heure actuelle seuls deux articles sont arrivés, les autres sont en cours d'écriture. Il est cependant nécessaire de ne pas « baisser la garde » et veiller à relancer les auteurs pour pouvoir tenir les délais.
- La mise à jour et enrichissement du site : actualité de la revue, index par mots-clés, accès à des fiches de lecture...
- La promotion de la revue
- La campagne d'abonnements

Projets nouveaux ou toujours en vigueur :

- La dématérialisation : le contact avec Cairn est à reprendre, cela nécessite un engagement important et beaucoup de travail de récupération des archives (il faut extraire des articles des 5 années précédentes pour constituer un fonds).
- La co-élaboration d'un ouvrage collectif

Lettre AFPEN sous forme écrite (4 pages)

Ce document papier, estampillé AFPEN, était envoyé par voie postale à tous les postes de psychologues. Est-il encore pertinent lorsque d'autres moyens de communication sont possibles ? Il pourrait faire la promotion de la journée scientifique de septembre 2023. Dans ce cas, il faudrait le finaliser tôt pour un envoi en janvier. Mais on pourrait également envoyer la version numérique de la plaquette aux DD ainsi que la lettre promotionnelle avec un mot d'accompagnement à tout le monde. Pour l'instant, la lettre promotionnelle est envoyée aux seuls adhérents.

Le projet est mis en suspens pour le moment. Mais il reste le problème de certains départements dans lesquels l'AFPEN n'est pas représentée et du coup très peu connue. Comment contacter les personnes concernées ? Les informations importantes seront données dans le mot d'accompagnement.

Campagne d'adhésion

La réunion en distanciel avec les DD le 7 décembre lancera la campagne d'adhésion pour l'année 2023. Il leur sera remis comme d'habitude le guide des adhésions et la lettre promotionnelle en insistant sur l'accueil des nouveaux adhérents. Les adhésions peuvent néanmoins s'effectuer dès maintenant et seront valables jusqu'en décembre 2023.

Vie internationale

Laurent Chazelas, Méline Descamps- Bal, Nathalie Gilmant, Véronique Le Mézec, Odile Vetter

Réorganisation des représentations :

- Représentation de l'ISPA à l'UNESCO :

En tant qu'adhérent ISPA, Jean Claude Guillemard va passer le relais. Il est donc proposé que Méline Descamps - Bal poursuive et soit accompagnée de Nathalie Gilmant pour ce faire. L'AFPEN représente l'ISPA à l'UNESCO en tant qu'organisation affiliée. Odile Vetter poursuit cette représentation. Coordination à 3 pour assister aux différentes réunions à venir, afin d'être a minima en binôme.

- Coordination/animation du groupe vie internationale :

Véronique Le Mézec étant *Président Elect* de l'ISPA, Nathalie Gilmant va reprendre cette mission. Date à retenir : Convention Générale des ONG à l'UNESCO Paris du mercredi 14 au vendredi 16 Décembre 2022. Elle va solliciter Jean Claude Guillemard et l'ISPA pour l'accessibilité (courrier, badge...)

Dernier Congrès ISPA : Louvain, juillet 2022. Suite au compte-rendu en CA, une transmission écrite est amorcée de façon à augmenter la visibilité et les retombées pour les adhérents. Une réflexion sur une autre forme est envisagée car la Lettre vie Internationale est peu.

Le prochain Congrès de l'ISPA aura lieu à Bologne, Italie, du 5 au 8 juillet 2023.

Questions posées à l'association

Un certain nombre de questions de psychologues, adhérents ou non, arrivent par différents canaux : téléphone, mail du siège social, forum du site ou question directement adressée par un DD à Monique Poblete. Il est proposé que ces questions soient retransmises à l'ensemble des membres du CA, qui constituent ainsi le groupe-réponse. Plusieurs cas de figure sont alors possibles :

Une seule personne du CA répond ; dans ce cas, la réponse est transmise à titre individuel, de personne à personne.

Plusieurs réponses sont convergentes ; une personne du CA se charge de la réponse en faisant éventuellement une synthèse.

Plusieurs réponses sont divergentes ; il faut alors que le CA en débattenne et transmette ensuite une réponse individualisée.

La question n'entre pas dans les compétences de l'association ; il faut alors réorienter la demande, par exemple vers un syndicat.

Dans tous les cas, on veillera à ne pas dépasser le délai de 10 jours.

Journée scientifique

La demande de rapprochement des deux associations de psychologues de l'Education Nationale, l'APSYEN et l'AFPEN existe et est portée par une motion.

Le CA vote sur ces points :

Le CA réuni le 24/09/22 propose que l'AFPEN contacte l'APSYEN pour réfléchir ensemble à l'organisation d'un évènement en commun

Refus de vote : 0 Abstention : 0 Pour : 23 Contre : 0

Le CA réuni le 24/09/22 propose que la journée à caractère scientifique de septembre 2023 soit organisée par l'AFPEN

Refus de vote : 1 Abstention : 1 Pour : 21 Contre : 0

Autres points abordés

Bilan du congrès de Toulon

L'équipe fait un retour sur les réussites et les points à améliorer pour les transmettre aux prochains comités d'organisation.

De façon globale, le congrès a été apprécié par les congressistes, tant au niveau des thèmes qu'à celui des intervenants et de l'organisation.

Le bilan financier est en cours de finalisation mais il devrait être à l'équilibre.

Dans le contexte sanitaire particulier que nous avons connu, le nombre de participants (578) est une réussite, malgré la date qui a généré beaucoup de critiques et limité probablement le nombre de participants.

Il reste les actes du congrès à éditer. Pour cela, il faut récupérer les textes des intervenants, ce qui ne va pas toujours de soi. Quelle méthode employer ?

Il faudrait exiger les textes à l'avance, mais beaucoup d'intervenants seront réticents. En outre, beaucoup de conférenciers remanient leurs textes et on ne peut pas retranscrire strictement les textes à partir d'enregistrements sans leur accord. Donc, il faut être inventifs. A Deauville, il y a eu des publications qui ont été un simple résumé de l'intervention et d'autres qui ont été une transcription écrite de l'intervention avec bien entendu l'accord de l'intervenant.

Projet Erasmus

Depuis peu, les associations peuvent être porteuses de projets favorisant la mobilité européenne. Actuellement, les psychologues peinent à partir de manière autonome mais s'ajoutent la plupart du temps à des projets existants. Faut-il aller vers un travail qui engage l'association dans un processus d'accréditation ?

Arguments en faveur d'un tel projet : l'AFPEN pourrait monter des projets spécifiques pour les psychologues de l'Éducation. Elle doit mettre à jour son numéro d'accréditation de formateur. Ce pourrait être très valorisant pour l'association.

Points de vigilance :

- les démarches administratives sont lourdes et longues, il faudrait donc un groupe de travail exclusivement consacré à cette question.
- il faut vérifier d'abord que l'AFPEN soit en capacité d'assumer cette charge de travail.
- il faut se mettre en relation avec le MEN pour identifier les contacts au niveau des rectorats, particulièrement des DRAREIC (Délégué de Région Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération)
- l'ESPCT, groupe affilié à l'ISPA fait également des démarches en ce sens, notamment pour la recherche de subventions.
- la démarche de qualification est coûteuse (1200€ HT)

Un groupe chargé de recueillir les premières informations est constitué : Clotilde Cammal, Patricia Garouste, Nathalie Gilmant et Bertrand Pascaud.

Congrès d'Épinal

Une seule date est prévue pour l'instant : le week-end de la Pentecôte en juin 2025. Or, le BN est unanime pour rejeter une date en juin et revenir sur une date en début d'année scolaire. Deux personnes, Laurent Chazelas et Gaby Keiser-Weber vont se rendre à Épinal le 14 octobre 2022 pour rencontrer le personnel du palais des congrès ainsi que les politiques (conseiller municipal chargé d'éducation de la mairie).

Les motions

La motion 8 pose problème quant à son écriture même.

« Il est demandé à l'AFPEN d'intégrer les psychologues EDO dans l'association... Il est demandé à l'AFPEN de rédiger ses statuts en notant psychologues EN et non psychologues EDA ». Cette motion diffère de la version initiale, adoptée à 68,87 % et appelle quelques commentaires :

- Les psy EDO peuvent déjà être adhérents de l'AFPEN (mais n'ont pas le droit de vote actuellement).
- Il faut redemander au département du 30 de pouvoir faire une proposition qui serait conforme avec des statuts réécrits. Jusqu'en 2017, il y avait le mot psychologue scolaire qui a été transformé en psychologue de l'EN ; les statuts ont été modifiés après la création du corps et « psychologue scolaire » a été remplacé par « psychologue EN EDA ». Les mots « Psychologue du premier degré » apparaissent deux fois dans les statuts.
- L'argumentaire du 30 n'est pas recevable pour le département du Cher. En effet, la motion comprend des erreurs : la formation EDA et EDO n'est pas commune et, actuellement, les passerelles n'existent pas.

Proposition : Le CA proposera une écriture de cette motion qui permettra une modification possible des statuts en prenant en compte l'idée ici défendue.